

## TALENSAC

Déviation :

# C'est parti pour deux ans de travaux



Mrs Philouze et Laurent du service études et travaux routiers du Conseil général 35 présentent le plan des travaux de la déviation de Talensac aux élus départementaux et locaux.

Le bourg de Talensac, troisième ceinture de l'agglomération rennaise, est traversé par la route départementale 62 qui relie deux grands axes de circulation : la RN 12 (Rennes-Brest) et la RN 24 (Rennes-Lorient). Un axe emprunté par près de 6 000 véhicules/jour. La déviation, espérée depuis une vingtaine d'années, a été mise en chan-

tier vendredi 19 septembre en présence de nombreux élus départementaux et locaux. D'une longueur de 2,8kms, elle contournera le bourg par l'est. Ce chantier qui comprend la construction de nombreux ouvrages (pont, giratoires, passage souterrain, déviation d'un ruisseau, reboisement et création de zones humides) va durer deux

ans. Armand Bohuon, maire, se réjouit : « Aujourd'hui, je suis un maire heureux avec l'ouverture de ce chantier après des années de plans, d'études, de recours... »

Le coût de ces travaux sera supporté par le département à 100% et s'élève à ce jour à huit millions d'euros. Christophe Martins, vice-président du Conseil général chargé des infrastructures routières, évoque les difficultés auxquelles a été confronté le projet « Ce n'est pas simple de gérer les achats de terrains, de répondre aux exigences administratives, de trouver le financement... » avant d'annoncer que ce chantier routier est sans doute le dernier du département avant le transfert des dossiers routes bretonnes à la région Bretagne et à Rennes Métropole suite à la réforme territoriale. Pendant son intervention, Jean-Louis Tourenne, président du Conseil général 35, souligne « les bienfaits de la déviation pour le centre-bourg, le silence, le danger pour la population. C'était une obligation. » Une zone d'activité sera aménagée en bordure de cette déviation au lieu-dit « Champ Picot » qui apportera un plus à la vie économique de la commune.